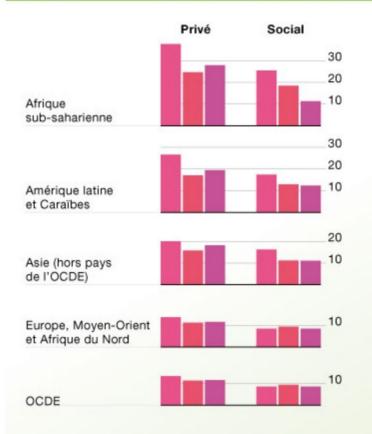
Taux de rendement de l'éducation par niveau d'études, 2004





supérieure

Le taux de rendement permet de déterminer la profitabilité de l'investissement en éducation : il est issu de la comparaison entre

les coûts de chaque année d'études et les bénéfices attendus (en termes de revenus du travail

essentiellement).

Il se calcule pour les individus (rendement privé) où l'on compare les coûts des années d'études qui incombent aux individus et à leur famille aux bénéfices attendus de l'éducation; ou pour la collectivité (rendement social) où les coûts comprennent en plus, les dépenses publiques d'éducation.

Note: Les deux principales colonnes ne sont pas directement comparables: l'estimation du rendement social inclut les coûts budgétaires de l'éducation; ceci explique qu'il soit ici inférieur au rendement privé qui n'inclut que les coûts supportés par les familles.

Source: d'après Psacharopoulos et Patrinos (2004)